

CEEAC

ECCAS

La Commission



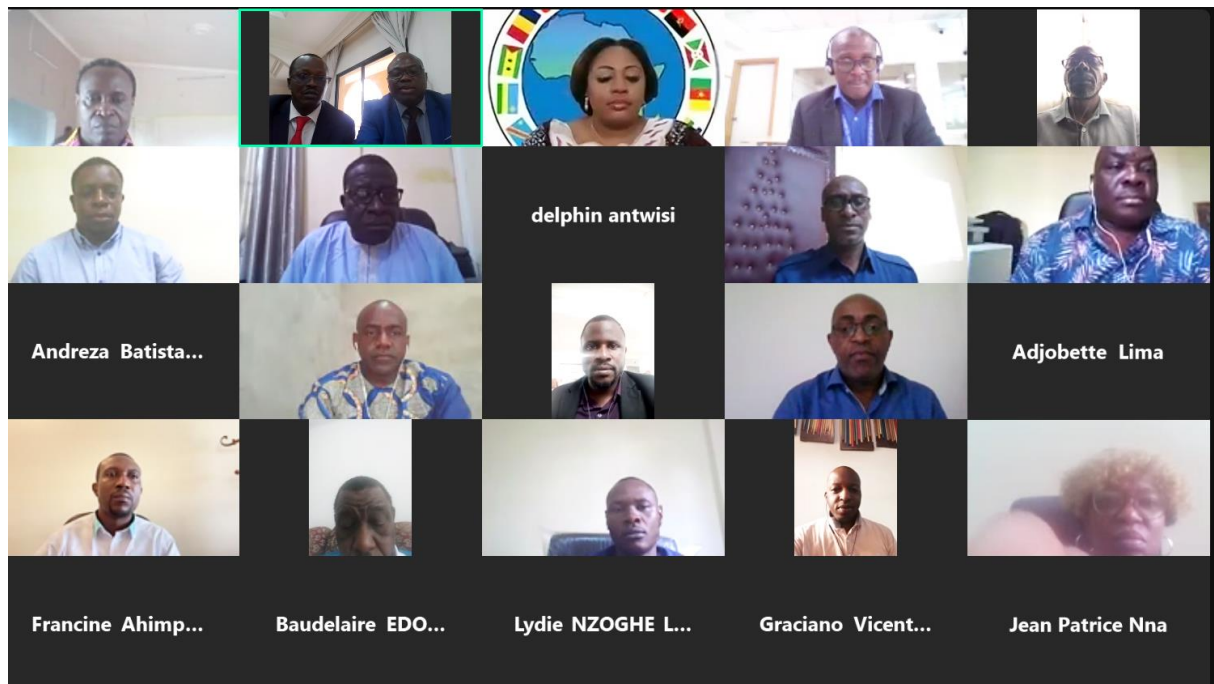
COMMUNIQUE DE PRESSE

LE SEGMENT DES EXPERTS DU SOUS-COMITE TECHNIQUE SPECIALISE SANTE DE LA CEEAC VALIDE LE PROJET DE DECISION DE LA PLATEFORME « UNE SEULE SANTE » AINSI QUE LES PLANS STRATEGIQUES REGIONAUX POUR LE RENFORCEMENT DE LA SECURITE SANITAIRE EN AFRIQUE CENTRALE

Libreville, 31 octobre 2024, – *Donnant suite à la réunion* des Experts du Sous-Comité Technique Spécialisé Santé (SCTSS) de la CEEAC, qui s'était tenue les 20 et 21 septembre 2024 à Libreville, les mêmes experts des états membres se sont réunis, à nouveau, ce jeudi 31 Octobre en mode visio-conférence, dans le cadre d'une réunion extraordinaire, afin de plancher sur la situation sanitaire régionale. La réunion était composée des d'experts des secteurs clés de l'approche « Une Seule Santé » des états Membres.

Plus spécifiquement, cette réunion avait pour objectif de valider définitivement la prise en compte des observations formulées sur les documents stratégiques et projet de Décision présentés lors de la dernière réunion dudit segment tenue du 20 au 21 septembre 2024 à Libreville au Gabon dans le cadre de la prochaine réunion du Segment ministériel du SCTSS.

Dix (10) Etats membres de la CEEAC étaient représentés ce jeudi, notamment : l'Angola, Burundi, Cameroun, Centrafrique, Congo, République Démocratique du Congo, Gabon, Guinée Equatoriale, Sao Tomé & Príncipe et le Tchad.



Vue des participants à la réunion

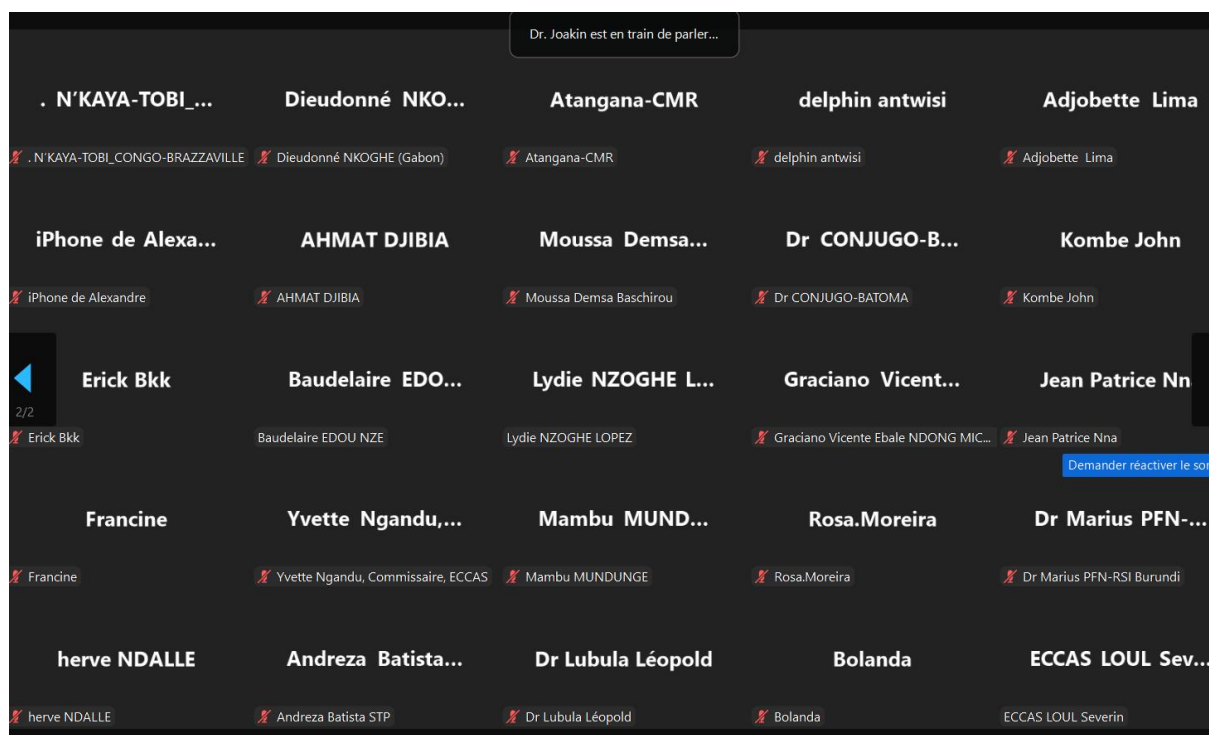
A l'issue de la mise en place du Bureau du SCTSS, **présidé par la Guinée Equatoriale, Son Excellence Madame Kapinga Yvette NGANDU**, Commissaire en charge du Département de la Promotion du Genre, du Développement Humain et Social (DPGDHS) de la CEEAC, a procédé à l'ouverture de la réunion.

La Commissaire a rappelé que le contexte sanitaire actuelle de l'espace CEEAC justifie la mise en place rapide d'un cadre formel pour une meilleure coordination des actions selon l'Approche « Une Seule Santé » ; ainsi que des plans stratégiques régionaux qui serviront d'outils de référence pour la planification et de plaider en faveur de la Sécurité Sanitaire effective dans l'espace régional.

A l'issue des présentations et des échanges, les participants ont exprimé **à l'unanimité leur satisfaction concernant l'intégration effective de leurs observations.**

Pour rappel, il s'agit des documents suivants :

- ✓ Plan Stratégique Régional de Surveillance Transfrontalière des Maladies à Potentiel Épidémique selon l'Approche « Une Seule Santé » (2025-2029) ;
- ✓ Plan Stratégique Régional de Préparation et de Réponse aux Urgences de Santé Publique en Afrique centrale (2025-2029) ;
- ✓ Plan Régional pour l'Élimination du Paludisme dans l'espace CEEAC (2024 – 2028) ;
- ✓ Plan Stratégique Régional de l'approche « Une Seule Santé » pour l'Afrique Centrale (2025 – 2029) ;
- ✓ Manuel d'opérationnalisation de la Plateforme Regionale «Une Seule Santé» de l'Afrique centrale ;
- ✓ Projet de Décision portant création, organisation et fonctionnement de la Plateforme Régionale « Une Seule Santé » de l'Afrique Centrale et son exposé de motif.



Participants à la réunion

Au terme de leurs travaux, les membres du Segment des Experts du Sous-Comité Technique Spécialisé Santé de la CEEAC ont fortement recommandé à la Commission de la CEEAC de soumettre au Segment des Ministres du SCTSS, les plans stratégiques régionaux, ainsi que le projet de Décision. Les membres du Bureau et de la Commission ont co-signés le Rapport du Sous-Comité Technique des experts.

Contact :

Mr Augustin HABIMANA

Spécialiste en Communication et Plaidoyer

Projet REDISSE IV - CEEAC

E-mail : augustin.habimana@ceeac-eccas.org

Wtp : +24177021578